

Mobilités 2023-2024 :

Votre guide pour partir en mobilité



IAE- Erasmus/ International

université
de BORDEAUX

Vos interlocuteurs

Bureau de mobilité internationale

Composante

<u>Composante</u>	<u>Fonction</u>	<u>Coordonnées</u>
IAE Bordeaux	Responsable du service international	Mme Juliana Faye +33 (0)5 56 00 45 23 – 06 14 67 45 92 Juliana.faye@u-bordeaux.fr

Il s'agit de votre référente pour toutes les questions académiques, la transcription de vos bulletins de notes etc.

Bureau de mobilité internationale

Université de Bordeaux – Campus Montesquieu

<u>Facultés</u>	<u>Fonction</u>	<u>Coordonnées</u>
Faculté de Droit, Sciences Politiques, Economie, Gestion IUT de Bordeaux (site Bastide, Périgueux, Agen) IAE	Cheffe de bureau mobilité internationale	Mme Marine MONCAUT 05 56 84 86 39 marine.moncaut@u-bordeaux.fr
	Référente bourses de mobilité étudiante	Mme Magalie LOPEZ 05 56 84 29 84 boursesmob-international@u-bordeaux.fr
	Référente mobilité internationale sortante	Mme Marion TREMBLAY 05 56 84 29 39 outgoing-pessac@u-bordeaux.fr
<p>Bureau B015 (bâtiment B – rez-de-chaussée) Ouverture de l'accueil public, sans rendez-vous :</p> <ul style="list-style-type: none">• Mardi et vendredi matin de 9h30 à 12h• Mercredi et Jeudi après midi de 13h45 à 16h30 <p>Fermeture administrative : 29 juillet au 20 août 2023</p>		

Il s'agit de vos référentes pour la préparation de votre dossier, l'étude et le suivi de votre dossier, votre nomination et la mise en relation avec l'université partenaire.

Les points clés de la mobilité

Le cycle de la mobilité

Avant le départ



- › Candidature sélectionnée
- › **Lettre d'acceptation** de l'université partenaire
- › **Contrat pédagogique**

En mobilité



- › Au début de chaque semestre il est possible de **changer votre contrat pédagogique**
- › Il est nécessaire d'établir un **nouveau contrat pédagogique** ou compléter la partie « **pendant la mobilité** » Erasmus+
- › **A transmettre à Mme FAYE IAE pour validation**

Le Contrat pédagogique doit toujours être signé par les coordinateurs de Bordeaux et de l'université d'accueil. Conseil : envoyez toujours une copie du contrat pédagogique à votre Référent mobilité sortante et gardez une copie pour vous, de même pour la lettre d'acceptation et le relevé de notes.

Au retour



- › Le Coordinateur à Bordeaux communiquera à la scolarité les équivalences pour la **validation de votre semestre / votre année à Bordeaux**
- › Vous obtenez le **relevé de notes** et le **diplôme** (à la fin de votre cursus) à l'**université de Bordeaux**

En mobilité



- › Pendant la mobilité vous suivez **les cours** et passez **les examens** selon les règles de l'université d'accueil
- › A la fin de votre mobilité vous obtenez un **relevé de notes** que vous devez envoyer à **votre coordinateur et au Bureau de Mobilité de votre Faculté-Composante**



› Les informations concernant les bourses seront traitées dans une seconde partie.



Logement

- › une démarche personnelle
- › le plus simple : suivre **les propositions de l'université d'accueil**, sinon **les conseils des associations étudiants** ou des étudiants déjà partis
- › **attention aux annonces frauduleuses** : ne jamais payer un loyer/une avance avant de visiter le logement et rencontrer le propriétaire
- › **anticiper** la recherche d'un logement (dès la réception de votre lettre d'acceptation)
- › si nécessaire, **sécuriser un logement provisoire** pour les premiers jours



Voyage

- › une démarche personnelle
- › **Attendre la lettre d'acceptation avant de prendre les billets**

1. Réception de la lettre d'acceptation
2. Réservation des billets d'avion



Compte bancaire

- › vérifier les options de votre compte bancaire avant le départ (sécurité/retrait/virement à l'étranger/assurance)
- › Il est possible que vous ayez besoin d'ouvrir un compte bancaire dans le pays d'accueil.



Téléphone

- › vérifier les options de votre forfait avant le départ
- › se renseigner sur les forfaits dans le pays d'accueil

Mobilité Erasmus + : Un contrat pédagogique dématérialisé

- **Un contrat pédagogique dématérialisé** : On-line Learning Agreement
<https://www.learning-agreement.eu/>

Code erasmus : F BORDEAU58

Code ISCED (discipline d'étude) : **0421** droit – **0312** sciences politiques
0311 économie - **041** commerce et administration

Administrative contact person :

Marion TREMBLAY, outgoing-pessac@u-bordeaux.fr

Responsible person :

Juliana Faye, juliana.faye@u-bordeaux.fr

Avant le départ

Votre statut étudiant « en échange »

Un étudiant en échange obtient une validation de semestre(s) auprès de l'Université de Bordeaux, pour un diplôme de l'université de Bordeaux



Vous et l'Université de Bordeaux



Inscription à l'université de Bordeaux

- › **Inscription administrative obligatoire** en 2023-2024 (avant départ)
- › Carte étudiante est à réactiver
- › **Frais de scolarité** à régler à Bordeaux

Vous et l'Université partenaire

Inscription à l'université partenaire



- › L'inscription est **obligatoire**
- › Sans frais de scolarité*
- › Frais annexes possibles (assurance, sport...)
- › Activation de la carte étudiante de l'université partenaire

›*Pour les étudiants en **double-diplôme**, des frais spécifiques supplémentaires de l'Université partenaire peuvent être appliqués en fonction de la formation.

Plusieurs cas de figure :

- Vous n'avez pas été contacté par l'Université partenaire.
- Vous avez été contacté par l'Université partenaire et avez soumis votre candidature, vous avez reçu votre lettre d'acceptation.
- ★ Vous avez été contacté par l'Université partenaire et vous êtes entrain de finaliser votre candidature.
- △ Vous avez été contacté par l'Université partenaire et on vous demande de retravailler votre Contrat pédagogique ou d'apporter des justificatifs supplémentaires.

› Préparer la mobilité

- › Logement
- › Voyage
- › Compte bancaire
- › Téléphone
- › Assurance
- › Sécurité
- › L'interculturel



Passeport / visa

Avant de commencer...

- › **Hors UE : le passeport** en cours de validité durant toute la période de mobilité (et min. 6 mois après la fin de mobilité)
- › Mobilité d'études = **visa étudiant**
- › Chaque pays a sa propre **procédure consulaire**
- › La procédure actualisée se trouve sur le site du consulat (ambassade)



Conseils importants

- › ne jamais partir sans visa lorsqu'il est nécessaire
- › prévoir au moins 2 – 3 mois pour les démarches consulaires
- › commencer les démarches consulaires dès que vous recevez la lettre d'acceptation
- › suivre scrupuleusement la procédure consulaire pour éviter toute complication (et le retard)



Royaume-Uni

- › Séjour 6 mois et plus : [visa étudiant](#) obligatoire



Canada

- › [CAQ](#) et [permis d'études](#) (pour 2 trimestres) ; pour toute entrée [AVE](#)



USA

- › Certificate of Eligibility (I-20/DS-2019) > DS 106 > [visa J-1](#) ; pour toute entrée [ESTA](#)



Corée du Sud

- › Certificate for confirmation of visa issuance > Visa [D-2-6](#)



Japon

- › Certificate of Eligibility (CoE), plus d'[informations](#)



Australie

- › Certificate of Enrolment (CoE); plus d'[informations](#)



Colombie

- › Visa de visitante [tipo V - intercambio](#)

Restrictions de visa/voyage hors EU : à vérifier sur [Conseils aux voyageurs](#)

L'assurance

- › Il est indispensable de posséder une couverture **d'assurance santé pour toute la durée de votre séjour**
 - › Sécurité sociale
 - › Mutuelle
- › Votre assurance doit couvrir **le rapatriement**.
- › Avant votre départ, renseignez-vous sur les procédures :
 - › en cas de besoin d'un soin
 - › en cas d'une urgence
 - › demande de remboursement

www.ameli.fr



carte européenne
d'assurance maladie

Important

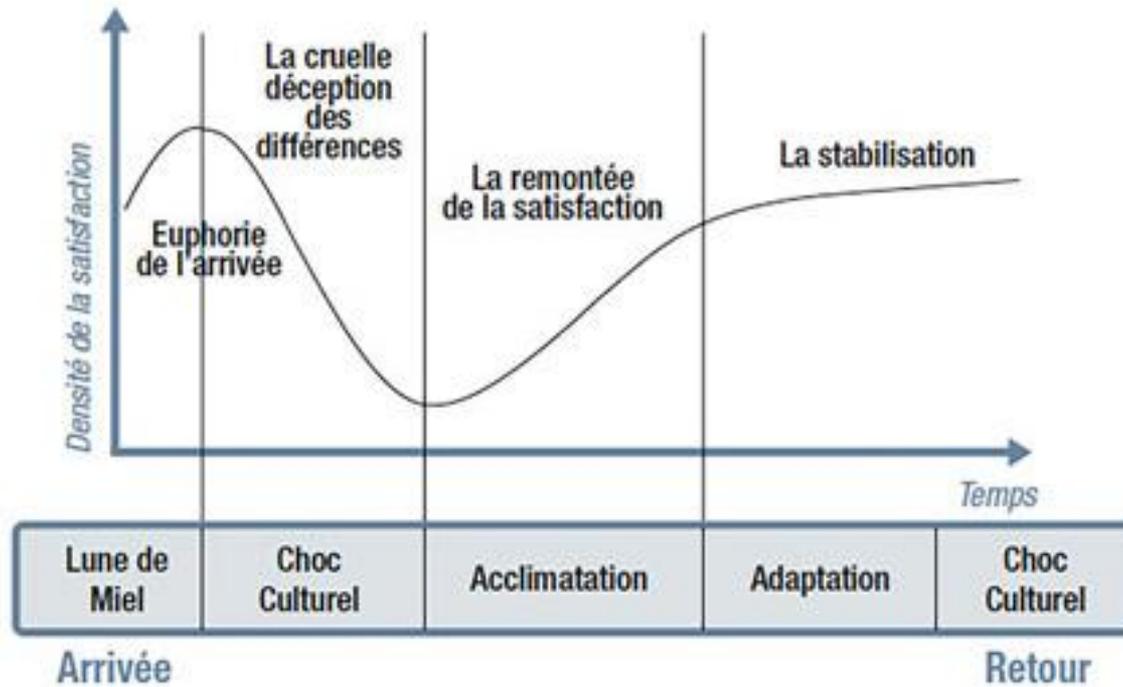
- › garder une copie de votre contrat d'assurance avec vous et laisser une copie à vos parents
- › noter le numéro de téléphone de votre assurance
- › noter vos numéros d'urgence (112 en Europe)

La sécurité

- › Avant le départ : Informations actualisées : site du MEAE Conseils aux voyageurs
<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/>
- › Dès l'arrivée, s'enregistrer sur la plateforme Ariane
<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>
- › Suivre les consignes (santé/sécurité) de l'université d'accueil et des autorités locales
- › Lire attentivement les informations de l'université d'accueil et de l'université de Bordeaux

*Le Fonctionnaire Sécurité Défense (FSD) de l'université peut ne pas autoriser le départ à l'étranger

La courbe d'acclimatation



A mettre dans vos bagages

- Lettre d'acceptation
- Passeport
- Visa
- Téléphone
- Compte bancaire
- Assurance
- Inscription à l'université
- Logement
- Billet d'avion/de train
- Demande de bourse
- Contacts à noter
- S'enregistrer sur la plateforme Ariane



Contacts à noter

- › Numéro d'urgence
- › Université d'accueil
- › Contacts à l'arrivée
- › Contacts personnels
- › Logement
- › Assurance
- › Université de Bordeaux

Garder une copie (papier et USB)

- Contrat pédagogique
- Dossier Aquimob
- Attestation de mobilité
- Passeport/Carte d'identité
- Contrat d'assurance, CEAM
- Informations bancaires

Pendant la mobilité



A votre arrivée

1. **Donner des nouvelles** à vos proches et à votre Référente mobilité internationale sortante > outgoing-pessac@u-bordeaux.fr
1. **Se présenter au Bureau des Relations Internationales de l'Université d'accueil**
1. Faire appel au système de parrainage local pour une meilleure intégration
1. **Envoyer l'attestation de mobilité complétée, signée et tamponnée par mail à votre Référente de bourse >** boursesmob-international@u-bordeaux.fr

Votre rôle d'Ambassadeur de l'Université de Bordeaux

- › Vous représentez l'Université de Bordeaux à l'étranger.
- › Mettez en avant vos compétences et vos atouts, c'est le moment ;)
- › Nous comptons sur vous pour la promotion de l'Université de Bordeaux.
- › Partagez vos témoignages, diffusez votre expérience !

L'attestation de mobilité

Début
de votre
mobilité



**université
de BORDEAUX**

Certificate of arrival / Attestation d'arrivée

We confirm that / Nous confirmons que:

FAMILY NAME, Name of the student <i>NOM, Prénom de l'étudiant</i>	
Beginning of courses / internship <i>Date de début des cours / du stage</i>	
Host institution <i>Etablissement d'accueil</i>	

Date :

Stamp and signature of host institution:
Tampon et signature de l'établissement d'accueil :

This part of the document must be signed and sent to your international office by email no later than 15 days after arrival. Keep it preciously until the end of your stay.
Ce document doit être signé et envoyé à votre DRI par courrier au plus tard 15 jours après l'arrivée. Gardez-le précieusement jusqu'à la fin de votre séjour.

PAC Carreire : outgoing-carreire@u-bordeaux.fr
PAC Pessac : outgoing-pessac@u-bordeaux.fr
PAC Talence : melanie.lecouves@u-bordeaux.fr

Certificate of departure / Attestation de départ

We confirm that / Nous confirmons que:

FAMILY NAME, Name of the student <i>NOM, Prénom de l'étudiant</i>	
End of exams / internship <i>Date de fin des examens / du stage</i>	
Host institution <i>Etablissement d'accueil</i>	

Date :

Stamp and signature of host institution:
Tampon et signature de l'établissement d'accueil :

This part of the document can't be signed earlier than the departure date and has to be signed and sent to your International Office by email or postal mail no later than 15 days after departure.
Ce document ne peut être signé avant la date de départ et doit être signé et envoyé à votre DRI par courrier ou courrier postal au plus tard 15 jours après le départ.

PAC Carreire : outgoing-carreire@u-bordeaux.fr
PAC Pessac : outgoing-pessac@u-bordeaux.fr
PAC Talence : melanie.lecouves@u-bordeaux.fr

Si les dates de séjour ne correspondent pas à celles indiquées dans votre dossier Aquimob, cela pourra entraîner un réajustement du montant total de la bourse éventuellement allouée.

Fin de
votre
mobilité



L'attestation de mobilité est en ligne sur le [site de l'Université](#) (bas de page, « attestation d'arrivée »).

A renvoyer par email à boursesmob-international@u-bordeaux.fr



Après la mobilité

A votre retour



1. Envoyez l'attestation de mobilité (avec la partie attestation de départ) complétée, signée et tamponnée par mail à votre Référente de bourse > boursesmob-international@u-bordeaux.fr
2. Envoyez le relevé de notes* à votre Coordinateur (pour obtenir l'équivalence des notes) et votre Référente de mobilité internationale sortante > outgoing-pessac@u-bordeaux.fr

Les possibilités de financement

Bourses d'études disponibles

Fonctionnement année universitaire 2023/24

Séjour d'étude

Je pars...	Je candidate sur...
Exclusivement dans un pays de la liste suivante : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Rép. Tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Turquie	AQUIMOB
Dans tout autre pays non listé ci-dessus	MDNA

Ma demande de bourse – départ dans une destination Erasmus +



Dossier Aquimob

1. Saisir le **dossier en ligne** ([Aquimob](#))
2. Envoyer le dossier **signé avec toutes les pièces justificatives** à votre Référente bourses de mobilité étudiante au Bureau Mobilité International : (boursesmob-international@u-bordeaux.fr) **avant votre départ**
3. Garder **une copie de votre dossier**
4. A l'arrivée envoyer **l'attestation d'arrivée** à votre Référente bourses de mobilité étudiante au Bureau Mobilité International : (boursesmob-international@u-bordeaux.fr)
5. Au retour, envoyer **l'attestation de départ, le relevé de notes et dossier Erasmus+**



Important

- › site web : u-bordeaux.fr > [financements](#)
- › la mobilité en Europe : dossier Erasmus+ pour tout étudiant (allocataire/non-allocataire Erasmus+)

Informations à noter

- › Plusieurs sessions ont lieu dans l'année, la règle est de déposer votre dossier **avant le départ** en mobilité sur la plateforme.
- › **Il y a deux étapes importantes :**
 - › **La soumission en ligne** sur la plateforme Aquimob
 - › **L'envoi par email** du dossier complet **en un seul PDF** à votre Référente bourses de mobilité étudiante au Bureau Mobilité International : (boursesmob-international@u-bordeaux.fr)
 - › **Attention**, la soumission en ligne du dossier n'implique pas le passage en commission. Il faut la soumission + le dossier par email.
- › **La règle de non-cumul** des bourses s'applique pour les aides du dispositif Aquimob
- › **Les étudiants boursiers du CROUS** gardent la bourse du CROUS indépendamment des aides du dispositifs Aquimob
- › **RIB** : il s'agit de votre RIB (étudiant/e) sur lequel vous recevrez tous les versements
- › **L'avis d'impôt** : si vous avez votre avis d'impôt vous pouvez déposer celui-ci, sinon celui de vos parents
- › **D'autres aides** de votre département pourraient être proposées (et se cumuler).

Connexion sur www.aquimob.fr avec vos identifiants de l'ENT

Mobilité Erasmus+

université
de BORDEAUX



FAMILY NAME, Name of the student
NOM, Prénom de l'étudiant
Host institution
Etablissement d'accueil

Certificate of arrival / Attestation d'arrivée

We confirm that the above student has started his/her mobility at our institution on/ Nous confirmons que l'étudiant ci-dessus a commencé sa mobilité dans notre institution le:

Beginning of courses / internship
Date de début des cours / du stage

Name and signature of the authorized person at the host institution:
Nom et signature de la personne autorisée dans l'établissement d'accueil:

Date: Stamp/ Tampon

This part of the document must be signed and sent to your international office by email no later than 15 days after arrival.
Ce document doit être signé et envoyé à votre DRI par e-mail au plus tard 15 jours après l'arrivée.

Certificate of departure / Attestation de départ

We confirm that the above student has ended his/her mobility at our institution on/ Nous confirmons que l'étudiant ci-dessus a terminé sa mobilité dans notre institution le:

End of exams / internship
Date de fin des examens / du stage

Name and signature of the authorized person at the host institution:
Nom et signature de la personne autorisée dans l'établissement d'accueil:

Date: Stamp/ Tampon

This part of the document can't be signed earlier than the departure date and has to be signed and sent to your International Office by email or postal mail no later than 15 days after departure. / Ce document ne peut être signé avant la date de départ et doit être signé et envoyé à votre DRI par e-mail ou courrier postal au plus tard 15 jours après le départ.

Yes contacts:
PAC Carrière : carreer@u-bordeaux.fr
PAC Pédagogie : boursesmob-international@u-bordeaux.fr
PAC Talence : pedagogie@u-bordeaux.fr

Merçi de garder une copie de ce document pour vos archives à la fin de votre mobilité.

Si les dates de séjour ne correspondent pas à celles indiquées initialement dans le dossier Aquimob, un rajustement du montant total de la bourse éventuellement allouée pourra être appliqué sur le solde à verser.

Attestation d'arrivée/de
retour



Soumission du dossier en ligne (Aquimob)

A l'arrivée, envoi de l'attestation d'arrivée + Contrat de Mobilité.

Envoi du dossier à boursesmob-international@u-bordeaux.fr

1^{er} paiement

Au retour, envoi de l'attestation de retour + Enquête de mobilité

Dernier paiement



Bourses d'études disponibles sur aquimob

Type de bourse	Montants prévisionnels (2023/2024) Soumis à modification éventuelle	Durée min/max	Eligibilité Soumis à modification éventuelle
AMI	400€/mois	Min : 2 mois Max : 9 mois	Etudiants boursiers du CROUS.
Erasmus+ études	Groupe 1* : 310 € à 600 € / mois Groupe 2* : 260 € à 540 € / mois Groupe 3* : 200 € à 490 € / mois + 250 € par mois pour les étudiants ayant moins d'opportunités*	Min : 2 mois (= 60 jours) Max : 12 mois (par cycle études/stages confondus)	À partir de la 2 ^{ème} année d'études universitaires Mobilité effectuée dans l'un des pays éligibles au programme Erasmus+
<p>*Groupe 1 : Danemark, Irlande, Islande, Finlande, Suède, Norvège, Lichtenstein, Luxembourg ; Groupe 2 : Autriche, Espagne, Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Portugal, Grèce, Chypre, France, Italie, Malte; Groupe 3 : Pologne, Roumanie, Hongrie, Lettonie, Slovaquie, Bulgarie, Lituanie, Estonie, Macédoine, Croatie, Rép. Tchèque, Slovénie, Serbie, Turquie</p> <p>* Critères retenus pour la prime d'inclusion : Habitant dans une commune classée Zone de Revitalisation Rurale - ZRR Habitant une adresse classée Quartier prioritaire de la ville - QPV Appartenant à un foyer dont le quotient familiale CAF est inférieur ou égal à 551€ (Nom, Prénom et Adresse de la CAF identique avec l'inscription universitaire et l'avis d'imposition) Boursier de l'enseignement supérieur (échelon 6/7) En situation de handicap ou d'affection de longue durée (financements frais réels)</p>			

La spécificité du programme Erasmus+

- **Un kit mobilité études** vous sera envoyé par email après les commissions de bourse par votre Référente bourses de mobilité étudiante. Il contient :
 - Le Contrat de financement
 - Les conditions générales du programme : droits et obligations
 - La charte de l'étudiant Erasmus+

Le Contrat de mobilité Erasmus + est à retourner complété, daté et signé à votre Référente

- **Une évaluation et un suivi linguistique** (plateforme EU Academy) - Facultatif
- **Une enquête mobilité** : envoyée par la commission européenne (Beneficiary Module), à remplir en ligne à votre retour

Toutes ces étapes et documents sont obligatoires pour chaque partie, en cas de non respect : mise en attente du paiement des bourses, non reconnaissance de votre période d'études à l'étranger.

Erasmus+ Incitation à la **mobilité verte**

- 1^{er} pas : vous pouvez calculer votre [bilan carbone](#)
- Le nouveau programme **Erasmus+ 2021-2027** soutient **les pratiques respectueuses de l'environnement**, notamment l'utilisation des transports à moindre empreinte carbone
- Versement de la prime de mobilité verte sur présentation des justificatifs de voyage **aller et retour**. Prime versée **à la fin de la mobilité**.
- Sont éligibles les moyens de transport écoresponsables: trajets en train, en bus, covoiturage. Montant forfaitaire (**prévisionnel**) : 50€ pour les allocataires Erasmus

DESTINATIONS INTERNATIONALES

Bureau des Mobilités Internationales – Campus de Pessac

Faculté de Droit, Sciences Politiques, Economie, Gestion, IUT de Bordeaux (site Bastide, Périgueux, Agen), IAE



Afrique du Sud	Cuba	Pérou	Serbie
Argentine	Egypte	Taïwan	Thaïlande
Australie	Equateur	Uruguay	Mexique
Bolivie	Inde	Côte d'Ivoire	
Brésil	Israël	Royaume-Unis	
Canada	Japon	Espagne (pays basque)	
Chili	Liban	Italie (Venise)	
Colombie	Malaisie	États-Unis (Californie, Cincinnati, Caroline du nord, Arizona)	
Corée	Maroc		
Costa Rica	Ouzbékistan		

Mobilités internationales (hors Erasmus) de l'Université de Bordeaux

Une mobilité à l'international est une expérience culturelle unique, ouverte à toutes et à tous. C'est une opportunité de donner une dimension internationale à votre cursus, de nouer des contacts, amicaux et professionnels, pour découvrir une langue et une culture.

Vous pouvez séjourner à l'étranger, quel que soit la discipline, le cycle d'études ou le diplôme préparé (ce séjour est reconnu pour obtenir le diplôme préparé en France) pour les étudiants ayant déjà validé une année d'études universitaires, sans condition de nationalité.

L'Université de Bordeaux vous propose un large choix de destinations possibles, plus d'une centaine d'universités répartis dans 31 pays.

Pour déposer une candidature : s'adresser au bureau des relations internationales (mobilités internationales), nous vous indiquerons les établissements partenaires où vous pourrez étudier et nous vous accompagnerons dans les démarches à entreprendre.

Durée de la mobilité : 1 ou 2 semestres en général (variable selon l'accord signé)

Bourses d'études disponibles

Type de bourse	Montants prévisionnels (2023/2024) *Soumis à modification éventuelle	Durée min/max	Eligibilité *Soumis à modification éventuelle
Région Nouvelle Aquitaine (MDNA)	<p>Etudiant non boursier du CROUS : 80 €/semaine Etudiant boursier du CROUS : 100 €/semaine</p> <p>+ Mise en place à venir de 3 primes bonus : inclusion, transports doux et zone de coopération prioritaire de la Région</p>	<p><u>Min</u> : 8 semaines consécutives (2 mois)</p> <p><u>Max</u> : 26 semaines (6 mois)</p>	<p>Avis d'imposition en France. Sur critères sociaux, selon plafond de revenus</p> <p>* à soumettre avant le départ, à la région</p> <p>Attention cette bourse n'autorise pas le cumul avec une autre bourse (excepté les bourses départementales)</p>
AMI	400€/mois	<p>Min : 2 mois Max : 9 mois</p>	Etudiants boursiers du CROUS.

Mes Démarches en Nouvelle Aquitaine (MDNA)

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/jeunesse/sejours-detudes-letranger-public-post-bac-annee-academique-20222023>

Autres aides financières complémentaires

Bourses départementales

Département	Destination	Site	Contact
Dordogne	Erasmus+	Site du Conseil Départemental 24	Tél : 05.53.02.01.67
Landes	Erasmus+	Site du Conseil Départemental 40	Tél : 05.58.05.40.40 poste 8524 Mail : etudes-erasmus@landes.fr
Pyrénées Atlantiques	Erasmus+ et hors Europe	Site du Conseil Départemental 64	Tél : 05.59.11.43.57
Charente	Erasmus+ et hors Europe	Site du Conseil Départemental 16	Tél : 05.16.09.75.85 / 05.16.09.74.06
Creuse	Erasmus+ et hors Europe	Guide aide à la mobilité Site du Conseil Départemental 23	Tél : 05.44.30.28.10
Haute-Vienne	Erasmus+ et hors Europe	Site du Conseil Départemental 87	Tél : 05.55.45.10.10

Bon séjour à tous !

**Faites de cette mobilité une expérience unique
dans votre vie...**

